**Groupe 2**

1ère priorité : LA LIBERATION DE L’ECONOMIE

2ème priorité : RESTAURER L’AUTORITE DE L’ETAT pour protéger les Français

3ème priorité : AFFIRMER NOS VALEURS

Il s’engage sur 15 MESURES PHARES :

1. 100 milliards d’euros d’économies en 5 ans sur les dépenses publiques.
2. 40 milliards de baisse des charges pour les entreprises et 10 milliards d’allégements sociaux et fiscaux pour les ménages.
3. Fin des 35 heures dans le secteur privé et retour aux 39 heures dans la fonction publique.
4. Suppression de l’ISF pour aider au financement des entreprises,
5. Recul de l’âge de la retraite à 65 ans et unifier tous les régimes de retraite pour maintenir le pouvoir d’achat des retraites
6. Alignement du régime fiscal des commerçants, artisans et indépendants sur celui des auto-entrepreneurs.
7. Suppression des normes françaises surajoutées à la réglementation européenne pour que notre agriculture redevienne la première en Europe
8. Instauration d’une allocation sociale unique pour que les revenus du travail soient toujours supérieurs à ceux de l’assistance.
9. 12 milliards d’euros de plus dans la sécurité, la défense et la justice, et création de 16 000 places de prison, pour que les condamnations soient exécutées.
10. Interdire le retour sur le territoire national des Français partis combattre à l’étranger dans les rangs terroristes, condamner les personnes coupables d’intelligence avec l’ennemi et expulser les étrangers appartenant à la mouvance terroriste.
11. Réduire l’immigration en créant des quotas et en ne versant des prestations qu’aux étrangers en situation régulière depuis au moins deux ans.
12. Age de la scolarité avancé à 5 ans au lieu de 6, pour favoriser l’apprentissage de la lecture et des savoirs fondamentaux par nos enfants
13. Universalité des allocations familiales et plafond du quotient familial porté à 3000 euros par demi-part pour soutenir les familles.
14. Adoption plénière réservée aux couples hétérosexuels, limiter la PMA aux couples hétérosexuels infertiles et interdire la GPA

Protection de notre patrimoine, réduction de la fracture culturelle par un plan “patrimoine pour tous” et soutien à la création artistique pour le rayonnement culturel de la France.